

Expérimenter une recherche-action « facteur 4 » (division par 4 des rejets de gaz à effet de serre (GES)) à l'échelle de communes ou de quartiers

Description :

L'un des quatre engagements du Plan Climat régional s'intitule « créer les conditions et les outils nécessaires pour la transition vers le facteur 4 ».

Cette ambition repose pour une grande part sur une évolution des comportements individuels et sur une adaptation du fonctionnement des organisations publiques et privées.

Au-delà des actions de réduction des consommations énergétiques immédiatement réalisables, il est apparu nécessaire d'inscrire dans la durée une démarche s'attachant à identifier les freins individuels et collectifs aux changements de modes de vie pour atteindre cet objectif « facteur 4 ».

Principales actions proposées

:

Les principes généraux de cette expérimentation (recherche-action) sont les suivants :

- Retenir, sur la base du volontariat, quelques communes ou quartiers de communes représentatifs de la diversité des situations dans le Parc, ce qui implique donc un accord complet des élus
- Animer dans la durée (3 ans, a priori) des programmes de travail propres à chaque commune, inscrits dans la perspective « facteur 4 », avec toutes les catégories d'habitants et d'usagers représentées (familles, entreprises, organisations publiques ...)
- Échanger et confronter les expériences des différentes communes
- Analyser et capitaliser les résultats
- Développer les outils de généralisation des enseignements de la démarche

Mise en oeuvre de la mesure et actions proposées :

Le Syndicat mixte du Parc, sous l'égide d'un comité de pilotage de la démarche, assurera l'animation et la responsabilité de cette mesure.

Le comité de pilotage réunira les collectivités locales impliquées, des représentants des habitants et organisations

associées, les financeurs de la démarche.

Il s'appuiera sur un comité technique et sur une équipe universitaire pluridisciplinaire chargée de mener l'analyse et la capitalisation des résultats.

Territorialisation de la mesure :

Cette mesure concerne l'ensemble du territoire du Parc. Les participants à cette expérimentation seront autant que possible représentatifs de la diversité des situations rencontrées dans le Parc (quartiers urbains, bourgs ruraux, villages, ...)

Indicateurs

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Analyses

[lien de test 1](#)

[lien de test 2](#)

Fiche mise à jour le : 9 octobre 2014